



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inquiétudes suite à la récente fuite de données en lien avec le SIA

Question écrite n° 14027

Texte de la question

M. Frank Giletti attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les inquiétudes suscitées par la récente fuite de données en lien avec le SIA (système d'information sur les armes), révélée à la fin du mois de mars 2026. Selon les éléments communiqués par le SCAE (service central des armes et explosifs), un accès frauduleux à un compte professionnel d'une entreprise utilisatrice du SIA a permis l'extraction de nombreuses données commerciales, comprenant une multitude de données sensibles. Ces données portent notamment sur l'identité des détenteurs d'armes, incluant leur nom, leur prénom, leur adresse postale ainsi que leur adresse électronique. Elles comprennent également des informations détaillées sur les armes détenues ou acquises, telles que leur classification, leur marque et leur modèle. Bien que le ministère de l'intérieur ait indiqué que le système central du SIA n'a pas été directement compromis, cet incident intervient dans un contexte déjà marqué par de précédentes fuites de données, notamment celle ayant affecté la Fédération française de tir en 2025. Cette nouvelle attaque ravive alors ainsi les inquiétudes légitimes des détenteurs légaux d'armes quant à leur sécurité personnelle. En effet, la centralisation de ces données sensibles, combinée à leur possible, voire probable, diffusion sur des réseaux clandestins, fait peser des risques concrets sur les personnes concernées : tentatives d'escroquerie par hameçonnage, usurpation de qualité, voire repérage en vue de cambriolages ciblés visant des armes détenues à domicile. De nombreux détenteurs d'armes, notamment dans le Var, expriment aujourd'hui un sentiment d'insécurité croissant, renforcé par l'absence de communication publique large du ministère de l'intérieur, ainsi que par l'absence de consignes précises à destination des usagers. Dans ce contexte, plus qu'incertain, il lui demande donc quelles mesures immédiates ont été mises en œuvre pour identifier les personnes concernées et prévenir tout usage malveillant des données exfiltrées, ainsi que les actions de communication menées par le Gouvernement afin d'informer clairement les détenteurs d'armes sur les risques encourus et les comportements à adopter.

Données clés

Auteur : [M. Frank Giletti](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14027

Rubrique : Armes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2026](#), page 2857